

(N° 91.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT *fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Gluge, professeur à l'université de Bruxelles.*

MESSIEURS,

Par requête en date du 11 septembre 1846, le sieur Gottlieb Gluge, né à Brakel, en Westphalie (Prusse), le 18 juin 1812, a sollicité la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire a fait ses études universitaires à Berlin; il y a obtenu le grade de docteur en médecine, et remporté le premier prix au concours universitaire; il se rendit à Paris en 1836, s'y livra à des travaux scientifiques, et, après un séjour de dix-huit mois dans la capitale de la France, il s'est établi en Belgique qu'il n'a plus quittée depuis cette époque.

Un arrêté royal, en date du 28 août 1838, a autorisé le sieur Gluge à exercer la médecine interne en Belgique; nommé professeur extraordinaire à la faculté de médecine de l'université de Bruxelles, il s'acquitta si bien de ces fonctions, que le conseil d'administration le nomma professeur ordinaire, le 14 juin 1841. L'Académie royale de médecine de Belgique se l'adjoignit, le 16 novembre 1843, comme membre correspondant étranger, et l'Académie royale des sciences et belles-lettres, voulant lui témoigner tout le prix qu'elle attachait à ses travaux scientifiques, le nomma, le 16 décembre suivant, membre correspondant de la classe des sciences.

Il faut ajouter à des distinctions aussi flatteuses, que S. M. le Roi a daigné